La Ville recrute des agents recenseurs jusqu'au 15 octobre



Vous êtes retraité ou disposez de temps libre et souhaitez participer à une mission de proximité tout en bénéficiant d'une rémunération ? Rejoignez l'équipe des agents recenseurs.

Du 21 janvier au 20 février 2027, Beaufort-en-Anjou réalisera le recensement de l'ensemble de sa population.
Pour assurer cette mission, la commune recherche des agents recenseurs habitants Beaufort-en-Anjou.

La mission consiste à aller à la rencontre des habitants afin de leur remettre les documents nécessaires au recensement et de les accompagner dans leur démarche, notamment pour répondre au questionnaire en ligne, ou papier.

Profil recherché :
– Disposer de temps libre et être disponible pendant la période du recensement.
– Être organisé et rigoureux.
– Avoir une bonne connaissance de la commune.
– Avoir une aisance relationnelle et le sens du contact.
Les agents recenseurs seront rémunérés au prorata du nombre de logements ou de questionnaires recensés.

La phase de recrutement est ouverte jusqu'au 15 octobre.
Adressez votre candidature :
– Par courrier à la mairie de Beaufort-en-Anjou à l'attention du service Ressources humaines.
– Par courriel à ressources-humaines@beaufortenanjou.fr
Détail de l'offre : cliquez ici.
Vous avez des questions, contactez le 02 41 45 68 30.

Le recensement, à quoi sert-il ?
Le recensement de la population est une opération nationale menée dans toutes les communes de France. Il permet de compter la population et de mieux connaître ses caractéristiques afin d'adapter les services et les équipements aux besoins des habitants.
Les données du recensement sont également prises en compte pour le calcul de certaines dotations et participations financières de l'État aux communes.